



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 225 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon Sainte-Marie est un milieu de vie pour des personnes lourdement handicapées, aussi bien physiquement que mentalement;

CONSIDÉRANT QUE le déracinement de ces personnes vulnérables est contraire aux meilleures pratiques;

CONSIDÉRANT QUE l'usager du réseau de la santé et des services sociaux doit pouvoir choisir l'établissement où il souhaite recevoir des soins;

CONSIDÉRANT la fermeture annoncée du Pavillon Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT QU'on prévoit déménager des résidents à plus de 100 kilomètres de leur milieu de vie actuel;

CONSIDÉRANT QU'une cinquantaine de travailleuses temporaires du Pavillon Sainte-Marie se retrouveront sans emploi en cas de fermeture;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture du Pavillon Sainte-Marie représente des pertes d'emplois, d'expertises et de services pour la ville de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT l'annonce gouvernementale d'un financement pour la mise à niveau du Pavillon Sainte-Marie en 2013;

CONSIDÉRANT le professionnalisme du personnel et le lien de confiance entre les usagers et leurs familles envers celui-ci;


Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de maintenir les services offerts au Pavillon Sainte-Marie sur les lieux actuels et avec le personnel en place.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Pierre Karl Péladeau
Député de Saint-Jérôme



Date de signature de l'extrait